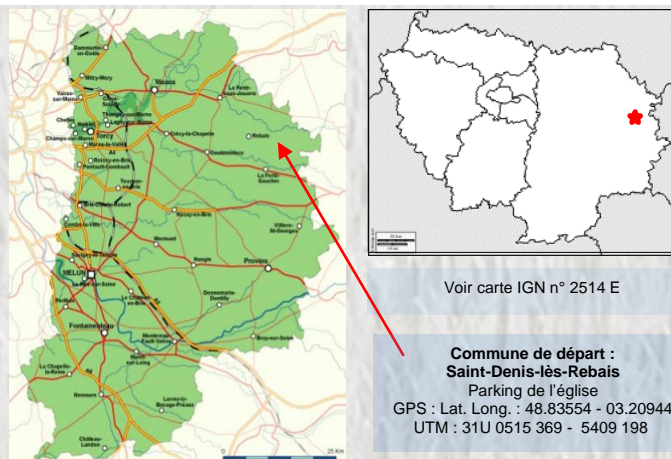


Les Limons de Chauffry

Ce hameau rattaché à Chauffry fait déjà parti de la vallée du Grand-Morin.

Au début du 19^{ème} siècle, l'église de Chauffry menaçait de s'écrouler. Elle fut démolie et reconstruite, près du presbytère, en 1847, de façon à lier le bourg de Chauffry avec le hameau des Limons. L'église fut placée sous le vocable de l'Immaculée Cœur de Marie et bénie par l'évêque de Meaux en 1847. De nouveau menaçant ruine, elle fut démolie en 1986 et reconstruite à l'emplacement de l'église du 13^{ème} siècle, sous le nom d'église St-Sulpice.

Au début du 20^{ème} siècle, la Société Nobel française (SNF) qui fabriquait des poupées en celluloïd, s'installe à Chauffry. Elle fait vivre la population rurale de Chauffry en embauchant 250 ouvrières dans la plus grande de ses 5 usines, qui était toujours en activité en 1953, mais qui a disparu depuis.



Voir carte IGN n° 2514 E

Commune de départ :
Saint-Denis-lès-Rebais
Parking de l'église
GPS : Lat. Long. : 48.83554 - 03.20944
UTM : 31U 0515 369 - 5409 198

Accès : Paris Porte de Bercy, A4 sur 33 km (sortie 16), puis D934 18 km jusqu'à Coulommiers.

De Coulommiers, Rebais est à 12 km ENE par la D222.

Ligne 77 Express N°1: gare de Melun-gare de Coulommiers - Rebais.

Informations pratiques : Tous commerces et restauration - Dénivelé positif : 72 m

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritrus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage. Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 - www.randonnee-77.com -

Mise à jour - Nov 2020 -



Le Pays de Rebais Saint Denis lès Rebais Les coteaux du Raboireau



La Bretonnière - Photo CD®

Cette deuxième promenade axée sur le ru du Raboireau vous permettra de parcourir les 2 versants du vallon en parcourant au passage plusieurs hameaux du pays de Rebais.



5,5 km



1 h 30



Fuschia



Facile

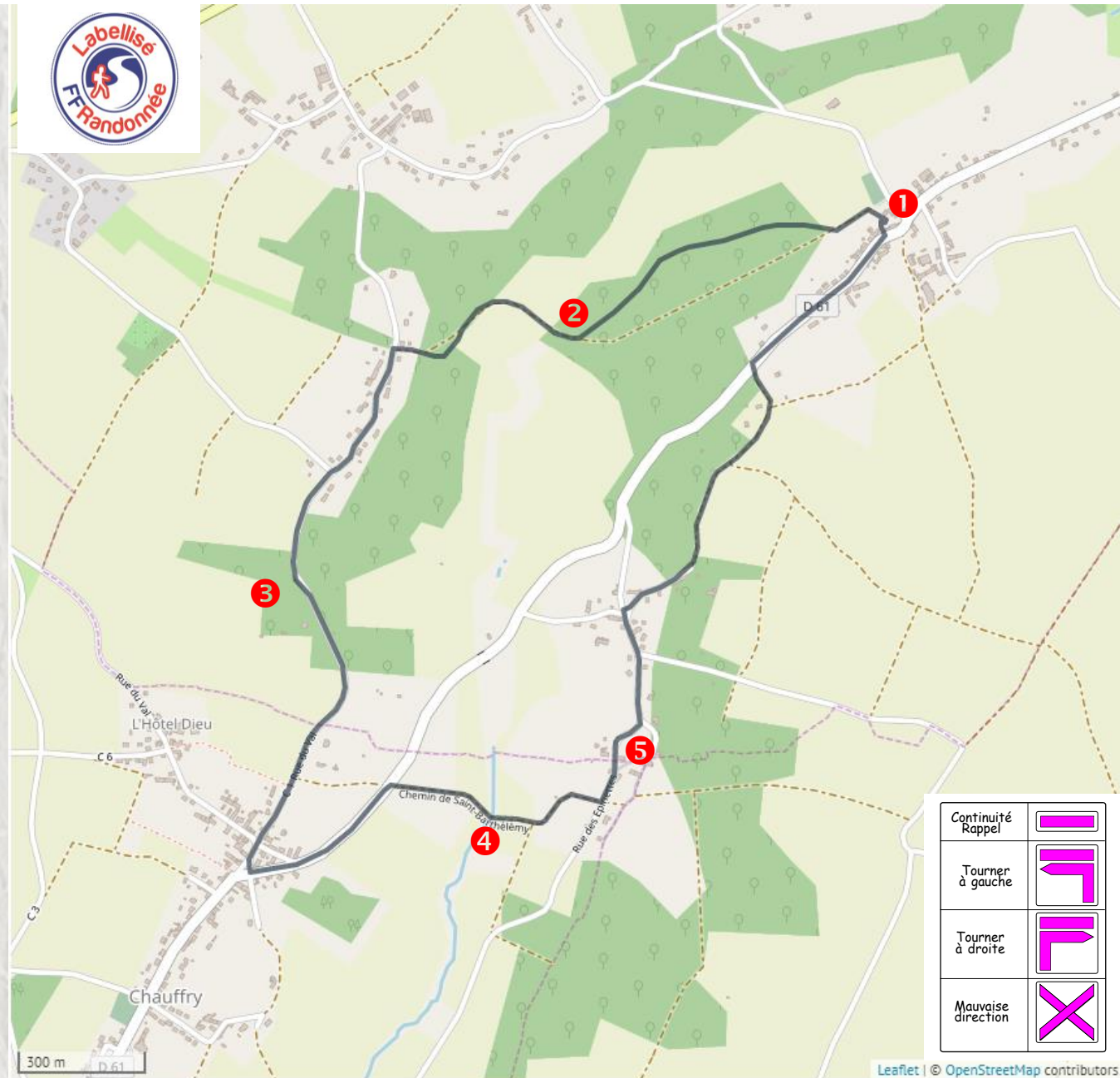
Les coteaux du Raboireau



- 1** Dos à l'église, emprunter les marches jusqu'au chemin et s'orienter à gauche. Descendre en sous-bois par le chemin du Bois-des-Fontaines jusqu'au pont sur le ru du Raboireau.
- 2** Continuer sur l'autre rive et à la fourche emprunter le chemin qui monte à gauche et se termine sur une route à l'entrée du hameau des « Potées ». Traverser le hameau et poursuivre sur la route jusqu'au hameau des « Limons ».
- 3** Dépasser un croisement de rues et sur la petite place, prendre à gauche la D61, en passant devant le lavoir. Suivre la route sur 400 mètres puis, tourner à droite dans le chemin qui descend vers le ru du Raboireau.
- 4** Franchir le ru et monter jusqu'à la route. La traverser et continuer en face. A la bifurcation, aller à gauche pour atteindre le hameau de "la Brosse".

Continuer la route qui traverse le hameau du

- 5** « Ménillot ». Au second carrefour, partir à droite sur une route qui devient chemin et atteint une croix. Tourner à gauche pour retrouver la D61. La suivre à droite jusqu'à l'église de St Denis-lès-Rebais.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".